

M. Manly: La question est très importante, monsieur le Président. Je n'ai aucune assurance que le gouvernement va protéger l'indépendance de Radio-Canada. Les compressions budgétaires en matière culturelle dont nous avons été témoins, à l'égard non seulement de Radio-Canada mais aussi d'autres institutions culturelles, m'inquiètent beaucoup. Ces dernières soutiennent qu'elles n'ont rien à voir avec les compressions budgétaires dont elles ont fait l'objet de la part du gouvernement, mais je n'en suis pas vraiment persuadé.

Le gouvernement a d'abord le devoir de s'assurer que Radio-Canada bénéficie de fonds suffisants pour s'acquitter de son mandat. Deuxièmement, les députés ont le devoir de veiller à ce que le gouvernement ne s'ingère pas grossièrement dans les affaires de Radio-Canada afin que la Société puisse conserver son indépendance. Mais le gouvernement doit en même temps pouvoir donner des directives de politique générale au CRTC.

M. Keeper: Monsieur le Président, j'aurais une brève observation à faire à propos de l'intervention de mon collègue. Il a parlé de l'intention de Radio-Canada de supprimer l'émission *Our Native Land*. Je me demande comment un gouvernement qui prétend s'intéresser aux gens qui sont dans le plus grand besoin au Canada et qui prétend s'engager à consulter les intéressés avant de prendre des décisions, peut fermer l'œil quand les dirigeants de la société Radio-Canada font disparaître une émission qui est si vitale pour les autochtones du Canada. Les autochtones sont disséminés en petits îlots d'un bout à l'autre du pays. Cette émission a été un moyen de forger un sentiment de collectivité nationale chez les autochtones. Il s'agit pour eux d'un lien de communication essentiel. Je me réjouis que mon collègue en ait parlé dans son intervention. J'aimerais que le gouvernement se resaisisse et fasse connaître clairement ses priorités en nous assurant qu'il ne tolérera pas ce genre de suppression brutale d'émissions dont les gens ont besoin.

M. Manly: Monsieur le Président, je veux juste appuyer l'observation de mon collègue et souligner le fait que pareilles compressions budgétaires feraient beaucoup de tort à la population canadienne.

M. Hovdebo: Monsieur le Président, j'ai une question à poser à mon collègue. Croit-il possible pour le CRTC de garder son indépendance si le gouvernement a son mot à dire dans le genre de coupures qui peuvent être faites dans la programmation? Si oui, comment cela est-il possible?

M. Manly: Monsieur le Président, nous avons été très troublés par la façon dont le ministre des Communications s'est permis de supprimer certaines émissions à la place du CRTC. Il a fait savoir comment il entendait que les coupures soient effectuées. Le rôle du gouvernement, je le répète, est de prévoir des fonds suffisants pour que Radio-Canada puisse remplir son mandat.

● (1700)

[Français]

Le président suppléant (M. Charest): A l'ordre! Comme il est 17 heures, la Chambre abordera maintenant l'étude des mesures d'initiative parlementaire inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

Émanations d'automobiles—Normes

INITIATIVES PARLEMENTAIRES— MOTIONS

[Français]

Le président suppléant (M. Charest): La Chambre a-t-elle le consentement unanime afin d'aborder l'article n° 66?

Des voix: D'accord.

Le président suppléant (M. Charest): D'accord.

* * *

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

L'OPPORTUNITÉ DE PROCLAMER DES NORMES DE CONTRÔLE DES ÉMANATIONS D'AUTOMOBILE

L'hon. Chas L. Caccia (Davenport) propose:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait proclamer, pour les modèles 1987, les normes de contrôle des émanations d'automobile qui sont déjà en vigueur aux États-Unis et informer les consommateurs et le public dans le but de réduire la teneur en oxydes nitreux dans l'essence avant 1987.

—Monsieur le Président, je vous remercie d'avoir appelé ce projet de loi. Comme nous le savons tous, nous n'avons qu'un environnement et nous souhaitons le préserver. Nous nous rendons compte en outre que si nous continuons à dégrader notre environnement au rythme où nous le faisons, il en restera bien peu de choses et les générations futures ne pourront en profiter comme nous l'avons fait jusqu'ici.

Comme vous le savez, monsieur le Président, les pluies acides sont en train de détruire lentement mais sûrement nos lacs, nos rivières, nos forêts, nos terres agricoles, nos bâtiments et nos immeubles et jusqu'à l'air même que nous respirons. Les gaz d'échappement contribuent à la pluie acide. Notre économie dépend énormément de nos richesses naturelles. Par conséquent, notre objectif commun doit être de nous débarrasser de ces émissions qui polluent l'atmosphère.

La pollution n'est pas sectaire; elle touche chacun d'entre nous. Elle nuit à la santé de ceux que nous aimons, de nos femmes, de nos maris, de nos enfants et de nos petits-enfants. Elle touche les faibles comme les forts et les riches comme les pauvres. Elle ne fait pas de distinctions. À cause de tout cela, j'exhorte le gouvernement à proclamer, pour les modèles 1987, les normes de contrôle de gaz d'échappement, qui sont déjà en vigueur aux États-Unis, et à informer les consommateurs et le public pour qu'ils acceptent sans réserve de réduire la teneur en oxydes d'azote de l'essence avant 1987.

Le premier ministre (M. Mulroney) doit intervenir dans le conflit qui oppose maintenant quatre ministères. Deux de ces ministères, celui de l'Environnement et celui de la Santé nationale et du Bien-être social, voudraient prendre des mesures rapidement. Deux autres, le ministère des Transports et celui de l'Énergie, des Mines et des Ressources se font prier. Le ministre des Transports (M. Mazankowski) élude la question et refuse de se prononcer. Comme nous l'avons entendu vendredi dernier pendant la période des questions, le ministre d'État chargé des Transports (M. Bouchard) n'est pas au courant de cet important dossier. Les deux ministres semblent préférer attendre que la décision vienne de cette malheureuse ministre de l'Environnement (M^{me} Blais-Grenier), dépourvue de vision et qui se soucie de l'environnement comme de l'an quarante.